

en 2023

ouvrons grand
les espaces



AU FIL DE THÈREVAL

LE JOURNAL MUNICIPAL DE THÈREVAL





LE RETOUR AU LOCAL

Chaque jour nous constatons que notre société est fragilisée et que les citoyens manquent de repères.

Depuis ces 15-20 dernières années, de nombreuses réformes ont été mises en place, et, force est de constater qu'elles ont au fil du temps éloignés les élus des citoyens.

Je pense aux réformes des services de l'Etat, à la fusion des régions, aux changements de cantons, aux élections municipales avec l'obligation de constituer des listes fermées même dans les plus petites communes, etc.

Nous vivons une crise de société majeure et je suis convaincu que les solutions sont en chacun de nous et qu'elles passent par des changements de comportement. Une sorte de résistance à l'individualisme. Nous devons être solidaires et jouer collectifs.

En tant qu'élu, je pense qu'il faut donner plus de responsabilités au local, une nouvelle décentralisation en quelque sorte. La commune est le pilier de notre démocratie et doit être au service de ses habitants et à leur écoute. A Thèreal, avec humilité mais avec engagement, nous essayons de « faire au mieux ».

Plus que jamais, la formule « Penser global et agir local » de René Dubos, en 1972, prend tout son sens. A l'échelle de notre commune, l'année 2022 a permis d'associer plusieurs habitants à diverses rencontres et projets. Je pense à la vie associative locale, au repas des agriculteurs, à la rencontre avec les commerçants, artisans et professionnels de santé, aux observations des parents d'élèves et des enseignants pour le projet d'aménagement des cours d'écoles, à la récente résidence d'artistes autour du four à pain, au repas des anciens, à la quinzaine commerciale, au marché de La Chapelle Enjurer, à l'école de foot...

La cérémonie des vœux de début janvier contribue également à ces instants de convivialité et de dialogues. La mairie est à votre service au quotidien et ce nouveau bulletin municipal est là pour vous informer des projets et réalisations.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations.

En ce début d'année, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.

Le Maire de Thèreal, Gilles Quinquenel

SOMMAIRE

3	HOMMAGE
4	RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2022
5	DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
9	LES PROJETS 2023 À THÈREAL
13	LES NOUVELLES DE L'AGGLO
16	ÉCO-CITOYENNETÉ
17	DU CÔTÉ DES ÉCOLES
19	LES ASSOCIATIONS
23	PAGE CULTURE
24	LES INFOS DE DERNIÈRE MINUTE

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : GILLES QUINQUENEL

COMITÉ DE RÉDACTION : COMMISSION CULTURE ET COMMUNICATION

IMPRESSION : LE RÉVÉREND IMPRIMEUR
COMMUNE DE THÈREAL - JANVIER 2023

MAIRIE DE THÈREAL
13 RUE SAINT-MARTIN 50180 THÈREAL
02.33.05.05.59

MAIRIE@THEREVAL.FR
WWW.THEREVAL.FR

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE 7 JANVIER 2023



© Sébastien Didier - sebastiendidier.com

➤ HOMMAGE

L'année 2022 restera pour la commune profondément marquée par le décès de deux de nos agents. Marie-Noëlle et Isabelle nous ont quittés beaucoup trop tôt, à quelques jours ou semaines de leur retraite. Nous pensons à elles et nous ne les oublions pas.

Isabelle Maquerel a été recrutée en 1990 par Francis Fontaine, Maire de La Chapelle Enjuger, pour assurer les fonctions de secrétaire de mairie. De juillet 2014 à mai 2016, Isabelle complétait son temps de travail en tant que secrétaire de la mairie d'Amigny.

A l'occasion de la création de la commune nouvelle de Thèreval, Isabelle fut nommée secrétaire de mairie à temps complet.

Décédée le 22 octobre 2022, elle s'appretait à prendre sa retraite le 1er novembre 2022.



Marie-Noëlle Roblot a fait partie des 1ers bénévoles à mettre en place la bibliothèque d'Hébécrevon en 1990. Quelques mètres carrés dans les locaux de l'ancienne mairie ont permis à l'époque d'Emile Letribot, Maire, d'ouvrir la première bibliothèque municipale. Marie-Noëlle fut ensuite recrutée comme agent du patrimoine en 2004, avant de compléter son activité professionnelle auprès des enfants de la garderie. Avec son équipe soudée de bénévoles, Marie-Noëlle a contribué à la création de la médiathèque actuelle, construite en 2015. C'était un peu "son bébé" et elle en était fière.

Marie-Noëlle nous a quittés le 10 octobre.



RETOUR EN IMAGES

UNE ANNÉE RICHE EN RENCONTRES

Après deux années chamboulées par la crise COVID-19, 2022 a été sous le signe des rencontres, du partage de connaissance et de solidarité.



1. Thèreval célèbre sa doyenne : Thérèse Banville est née le 23 mai...1922 !
2. Samedi 18 juin. Visite sous le soleil de l'Élevage du Petit Mesnildot par son propriétaire, Antoine Hervieu
3. Lundi 27 juin : première rencontre inter-associations
4. Les associations de Thèreval peuvent désormais profiter d'un local associatif rénové : le local "Raymond Feuillet" a été inauguré le samedi 3 septembre à La Chapelle-Enjuger
5. Gisèle Lemasson, cantinière à La Chapelle enjuger depuis 1996, a rendu son tablier ! Bonne retraite à elle.
Gisèle est remplacée depuis la rentrée par Nicky Hilyer
6. In-Thèreval, c'est la vie économique à Thèreval : monde agricole, commerçants, artisans, professionnels de santé se sont retrouvés lors d'un moment convivial, les jeudis 22 septembre et 17 novembre
7. Opération réussie pour l'entretien des cimetières de la commune ! Un moment très convivial partagé entre élus, services techniques de la commune et bénévoles le mercredi 17 octobre
8. Gilles Quinquenel et Daniel Rousselle ont présenté aux habitants de Thèreval le nouvel espace de travail «Le Tilia». Ici, en présence de Monsieur le Député Philippe Gosselin.
9. Nos Anciens ont enfin pu se retrouver devant le traditionnel repas offert par le CCAS et la commune de Thèreval. C'était le 6 novembre dernier.
10. Remise des prix du concours de fleurissement, samedi 26 novembre au local «Raymond Feuillet»

➤ DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CIMETIÈRES

CONCESSIONS "CLÉ EN MAIN" | TARIFS DES CAVEAUX

A titre transitoire, la commune envisage de réaliser cinq caveaux de deux places et un caveau de trois places dans le cimetière actuel d'Hébécrevon.

Les prix de ces concessions sont donc fixés de la manière suivante :

		Tarif concession	Achat caveau	
Cavurne*	30 ans	75€		
	50 ans	150€		
Case colombarium	30 ans	800€		
	1/2 emplacement	75€		
	50 ans	150€		
Caveau ou pleine terre	30 ans	150€		Caveau 2 places : 1300€ Caveau 3 places : 1750€
	50 ans	300€		Caveau 2 places : 1300€ Caveau 3 places : 1750€

* Dépôt d'urnes cinéraires en pleine terre ou dans des caveaux de petite taille (1m²)

CESSION DE CHEMIN RURAL

HÔTEL MENANT | LA CHAPELLE-ENJUGER

Par requête d'un riverain auprès de la commune de Thèreval, la cession du chemin rural dit de l'Hôtel Menant a été reçue favorablement par le conseil municipal.

Ce chemin, dont le tracé a disparu, n'est plus utilisé par le public. Dans ce contexte, le Code rural des collectivités territoriales autorise la vente d'un chemin rural lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public. Il est donc dans l'intérêt de la commune de mettre en oeuvre une procédure d'aliénation (sortie du domaine public) du chemin au profit du requérant.

Avant l'acte de vente de ce chemin, une enquête publique doit être menée, afin de recueillir les observations éventuelles d'habitants.

SÉCURITÉ

EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC - ARRÊT DE BUS | LE CHÊNE À LOUP

Le Syndicat Départemental des Énergies de la Manche (SDEM50) estime le projet d'éclairage de l'arrêt de bus au Chêne à Loup à 1200€ HT (participation communale à hauteur de 720€). Un candélabre autonome fonctionnant avec des panneaux photovoltaïques sera installé.

PROTECTION INCENDIE

Monsieur le Maire rappelle les règles applicables en matière de défense contre l'incendie et les responsabilités en la matière : 19 points d'eau incendie et 4 réserves d'eaux (publiques et privés) sont répertoriés sur la commune.

Un contrôle des Points d'Eau Incendie est effectué tous les 3 ans avec mesures de pressions et débits.

En 2021, 2 points d'eau ont été remplacés et 1 réserve a été installée aux ombelles, permettant la protection du village de la Cauvinière.

Le conseil municipal prend acte de ces dispositifs. Monsieur le Maire de Thèreval est chargé de prendre un arrêté portant sur la défense extérieure contre l'incendie (DECI) de la commune.

Toute évolution devra être examinée avec les services du SDIS.

CHEMINS DE RANDONNÉES

UN NOUVEAU CIRCUIT POUR THÈREVAL

Alain Mazeline et Sylvain Lesénéchal, conseillers municipaux en charge des mobilités et des voies piétonnes, ont présenté leurs réflexions pour améliorer les chemins de randonnée existants sur la commune de Thèrevail.

Il est proposé trois niveaux de prestation :

- Petites boucles en cœur de bourg, de 1 à 2 km
- Boucles de proximité de 6/7 km accessibles à partir des bourgs de La Chapelle Enjuger et d'Hébécrevon
- Liaison entre Hébécrevon et La Chapelle Enjuger (axe Agneaux/Marigny via le cimetière militaire allemand)

Plusieurs travaux doivent être initiés afin de remettre en état certains chemins.

Monsieur le Maire remercie les élus pour ce travail, et le conseil municipal valide les principes proposés.

Le projet sera affiné en vue de procéder à ces aménagements en 2023 ou 2024 en fonction des subventions obtenues.

VIE ÉCONOMIQUE

THÈREVAL ACCUEILLE DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS

Le pôle santé accueille depuis le 1er novembre 2022 le cabinet d'hypnothérapie et thérapie brève de Madame Diana Haupais.

Récemment réhabilitée, l'ancienne pharmacie des Tilleuls a fait place au nouvel espace "Le Tilia". Le bâtiment accueille aujourd'hui le nouveau cabinet médical du Dr Martin Hellegouarch (situé au 2nd étage), ainsi qu'une jeune diplômée, Estelle Liger. Madame Liger est une praticienne bien-être et propose à ses clients massages et soins esthétiques. Son cabinet est situé au 1er étage du Tilia. Madame Nathalie Bellamy, coach professionnelle a également rejoint le Tilia en ce mois de janvier 2023.

La commune souhaite à ces nouveaux arrivants une bonne installation.

La mairie informe ses lecteurs que plusieurs espaces de travail sont disponibles à la location pour toute entreprise qui souhaiterait s'installer à Thèrevail.



Plusieurs espaces de travail sont encore disponibles, parmi lesquels deux bureaux indépendants (un au rdc, le second au 1er étage), et trois postes dans l'espace de travail partagé, au rdc.

Pour tout renseignement : mairie@thereval.fr - 02.33.05.05.59



Relais d'Entreprises
Première enseigne nationale d'espaces de télétravail et d'échanges en milieu rural et péri-urbain ayant vocation à rapprocher l'emploi de l'habitat pour une meilleure qualité de vie. Être R.E.

Le Tilia

Bureaux meublés et connectés à usage flexible
Espace de coworking
Salles de réunion



BOULANGERIE DE LA CHAPELLE-ENJUGER

AVENIR DU LOCAL COMMERCIAL

Régine Hervieu, conseillère municipale en charge du commerce et de l'artisanat, a présenté aux conseillers municipaux les conclusions de l'étude de faisabilité réalisée par l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) et rendues en septembre 2022.

- **Forte mobilisation des habitants à l'enquête menée, avec 88 réponses**
- **Plébiscite pour le maintien d'une boulangerie (95% des réponses)**
- **Souhaits d'une activité complémentaire en épicerie (61% des réponses)**
- **Forte attente en matière de qualité de produits, de convivialité, et d'élargissement des horaires d'ouverture**

L'EPFN et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat insistent sur la forte concurrence existante à moins de 5km de La Chapelle-Enjuger (Saint-Gilles, Marigny et Hébécrevon), et notamment l'arrivée d'une nouvelle boulangerie sur Agneaux.

L'étude précise que les activités de boulangerie et d'épicerie ne peuvent à elles seules rendre viable l'activité commerciale.

Le cabinet d'architecte mandaté par l'EPFN évoque la situation des locaux, en insistant sur la nécessité de prévoir des travaux conséquents pour les rendre attractifs, avec notamment une séparation totale entre le logement et le local commercial.

TROIS HYPOTHÈSES SONT PROPOSÉES

- **A minima, une réhabilitation comprise entre 60 et 71 000€ HT**
- **Le développement d'une vitrine supplémentaire, rue du Prêche, avec un coût estimé entre 185 et 225 000€ HT**
- **Réhabilitation ambitieuse avec logement séparé, déplacement de l'escalier, déplacement de l'entrée, etc, pour un coût compris entre 275 et 330 000€ HT**

Non compris : réhabilitation du logement

Monsieur le Maire salue la qualité de l'étude réalisée et la forte participation des habitants de La Chapelle-Enjuger lors de l'enquête.



Il est ensuite proposé un débat en sollicitant l'avis et les idées de chaque conseiller municipal. Les Élus soulignent unanimement l'effort de la commune nouvelle pour la reprise du bâtiment, mais également la complexité du dossier. La déception est partagée par tous. Gilles Quinquenel rappelle les investissements fait pour La Chapelle Enjuger pour les bâtiments, le matériel et le temps passé sur ce dossier en question.

Monsieur le Maire met fin au débat en précisant que les études de l'EPFN et de la Chambre des Métiers sont sérieuses et démontrent une réalité des faits : la viabilité d'un commerce, et à fortiori d'une boulangerie, est incertaine.

Monsieur le Maire propose de contacter les services de l'EPFN au sujet du local, s'engage à informer les habitants des conclusions de l'étude effectuée et propose une période de réflexions pour qu'une décision soit prise.

Il souhaite que des solutions soient proposées aux habitants, en particulier en matière d'achat de pain, attente principalement formulée par 95 % des répondants à l'enquête.

Un groupe de travail composé de conseillers municipaux devra émettre son avis début 2023 quant à l'avenir du bâtiment.



LE POINT SUR... L'ACCOMPAGNEMENT À LA PROTECTION DES DONNÉES

Les collectivités et Établissements Publics de Coopération Intercommunale sont amenés à recourir de façon croissante aux moyens informatiques pour gérer les nombreux services dont elles ont la compétence : état civil, listes électorales, inscriptions scolaires, action sociale, gestion foncière et urbanisme, facturation de taxes et redevances, etc. Simultanément, les dispositifs de contrôle liés aux nouvelles technologies se multiplient (vidéosurveillance, applications biométriques, géolocalisation, etc.) et le recours au réseau Internet facilite le développement des téléservices locaux de l'administration électronique à destination des administrés. Ces applications ou fichiers recensent de nombreuses informations sur les personnes, administrés de la collectivité ou autres usagers, ainsi que sur les agents et élus des collectivités.

CE QUE DIT LE DROIT EUROPÉEN

Le **Règlement Général sur la Protection des Données** (RGPD) du 23 mai 2018 : Règlement du Parlement européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données

Les maires, les présidents d'EPCI et autres établissements sont responsables des traitements informatiques et de la sécurité des données personnelles qu'ils contiennent. Leur responsabilité, notamment pénale, est engagée en cas de non-respect des dispositions de la loi.



DANS LE DROIT FRANÇAIS : LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Créée en 1978 et modifiée en 2004, cette loi concerne l'ensemble des traitements automatisés de données personnelles. Elle fixe un cadre à la collecte et au traitement de ces données afin de les protéger. La loi s'applique à tous les secteurs qui ont recours à des données personnelles dans le cadre de leurs activités. Plusieurs dispositions sont comprises dans cette loi :

- L'obligation de déclarer auprès de la CNIL les fichiers contenant des données personnelles
- L'interdiction de collecter des données à caractère sensible, c'est-à-dire relatives à la religion, la santé, la politique, etc (sauf exceptions)
- Le principe de collecte loyale de données
- L'obligation d'assurer la sécurité de l'ensemble des données collectées
- L'obligation d'informer les individus concernés de la collecte de leurs données
- Le droit à l'accès, la modification et la suppression des données en question

Loi renforcée par le RGPD, notamment, par l'obligation de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD).

Dans un contexte actuel de multiplication de cyberattaques à l'encontre des collectivités et établissements publics, la commune de Thèreval a choisi de renforcer la sécurité de ses données auprès du Syndicat Mixte Manche Numérique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de désigner le Syndicat Mixte Manche Numérique Délégué à la Protection des Données (DPD externe). En tant que DPD, Manche Numérique :

- Aura la charge de piloter la mise en conformité face aux différentes dispositions relatives à la protection des données personnelles.
- Devra informer et conseiller le responsable des traitements ; devra contrôler le respect du cadre juridique et coopérer avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).
- Contribue à une meilleure application du RGPD et réduit ainsi les risques juridiques pesant sur la collectivité.

➤ LES PROJETS 2023 À THÈREVAL

Aménagement des cours d'écoles et extension du cimetière d'Hébécreevon : 2023 s'annonce sous le signe de l'amélioration des espaces avec la prise en compte des enjeux climatiques

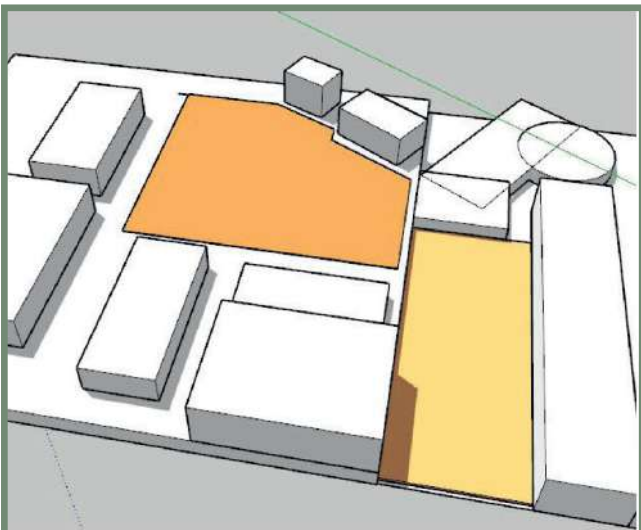
QUE VA-TIL SE PASSER DANS NOS COURS D'ÉCOLES ?

Lancé en 2022, le projet d'aménagement des cours de récréation des deux groupes scolaires de Thèreval va voir le jour en 2023.

Heidi Goemare, designer d'espaces spécialisée dans les cours d'écoles naturelles a présenté au conseil municipal un projet de végétalisation des espaces d'accueil des enfants.

Après étude et diagnostic, les conclusions suivantes ont pu être établies :

- **Les deux espaces souffrent d'une trop grande surface bitumée, d'un manque de végétaux et de mixité**
- **Les deux cours d'écoles n'offrent, aujourd'hui, aucun contact direct avec la nature**
- **A Hébécreevon, les enfants et personnels des écoles ne sont pas suffisamment protégés des conditions météorologiques : les surfaces bitumées emmagasinent la chaleur lors des journées fortement ensoleillées, et aucun abri n'est à disposition dans la cour lors d'intempéries.**
- **A La Chapelle-Enjager, la cour maternelle est trop petite pour que les enfants s'épanouissent en toute sécurité (pas assez d'espace pour les vélos par exemple).**



UNE INSPIRATION : LES COURS OASIS



Initiative financée par le fonds européen FEDER, le projet "Cours Oasis" a été sélectionné en 2022 par la ville de Paris et le CAUE de Paris pour répondre au défi d'aménagement des espaces urbains face aux changements climatiques.

L'enjeu de ces aménagements dans les cours d'écoles est de favoriser des espaces naturels permettant une meilleure infiltration des eaux de pluie et de créer des îlots de fraîcheur.

La designer d'espace, Heidi Goemaere s'est inspirée des "cours d'écoles Oasis" pour son projet complet d'aménagement des cours d'école de Thèreval.

UN PROJET CONSTRUIT AUTOUR DU DIALOGUE

Cette source d'inspiration que représentent les "cours Oasis" a ainsi pu être proposée et débattue le 28 novembre dernier lors d'une réunion publique ouverte à toutes et tous : enfants scolarisés, enseignants, personnel communal, parents d'élèves et Élus.

*En été, la cour d'école d'Hébécreevon n'offre que très peu d'ombre aux enfants.
Ici, simulation de l'aire d'ombre projetée par le bâtiment de la mairie, le long de la rue Saint-Martin*

A LA CHAPELLE-ENJUGER, AGRANDIR LES ESPACES DE VIE

➤ Prolonger la cour d'école maternelle pour offrir plusieurs zones d'activités. Une zone graviers roulés (autorisés dans les aires de jeux, et inoffensif en cas de chute) permettra un espace de jeux libres. Cela constituera un prolongement à l'implantation d'un préau contre le bâtiment de la cantine (travaux par le

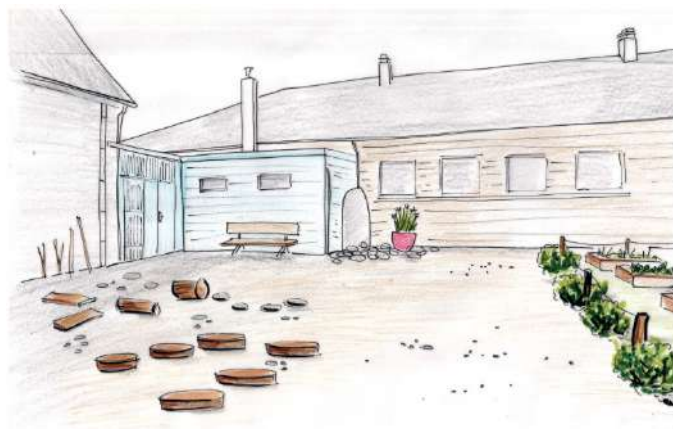


cabinet d'architecte Pignon-Lamare)

- Organiser un espace végétalisé pour le bien-être physique et émotionnel des enfants. A ce titre, Heidi Goemaere propose de conserver le jardin potager existant, favorisant la curiosité des enfants
- Créer des zones naturelles offrant une multitude de situations de jeu : grimper, creuser, glisse, sauter...
- Planter une barrière naturelle contre le vent : Heidi Goemare propose de retenir des essences de végétaux pour leurs qualités fructifères, mellifères et favorables aux oiseaux.

QUID DU BAC À SABLE DANS LES COURS D'ÉCOLE?

La designer propose de conserver le bac à sable existant, tout en l'adaptant pour une utilisation tout au long de l'année : la bâche plastique sera remplacée par un couvercle en bois, permettant de ventiler le sable tout en le maintenant au sec.



A HÉBÉCREVON, JOUER AVEC LA TOPOGRAPHIE DES LIEUX

Aujourd'hui, la cour d'école se présente en deux espaces distincts, séparés par un fort dénivelé. Heidi Goemare suit le parti-pris du relief, et souhaite proposer des espaces "à escalader"

- La cour en partie "basse", celle située au niveau du bâtiment principal et de la maternelle, pourra accueillir un bac à sable pour les petits
- Le terrain principal, situé en partie haute permettra les jeux de ballon, tout en étant isolé (végétalisation des grillages).
- Créer des zones de relief pour favoriser la détente et limiter l'énerverment des enfants. La table de ping-pong et le sautoir
- Le préau actuel n'est pas suffisant pour pouvoir accueillir tous les enfants lors des intempéries. Heidi Goemaere a donc imaginé un espace protégé dans le prolongement de la cantine scolaire. Des espaces de rangement pourront y être intégrer pour remiser les jouets (en complément du petit chalet de stockage situé dans la cour maternelle).

EXTENSION DU CIMETIÈRE D'ÉHÉCREVON : UN CIMETIÈRE-PARC PAYSAGER



CONSULTATION D'UN MAÎTRE D'OEUVRE POUR LA CRÉATION D'UN CIMETIÈRE-PARC À HÉBÉCREVON

En raison de l'accroissement démographique de la commune, une extension du cimetière d'Hébécrevon doit être envisagée. Monsieur le Maire propose de lancer un marché de maîtrise d'oeuvre pour la création d'un cimetière-parc boisé et paysager. Sur conseil du C|AUE de la Manche, le conseil municipal a choisi de faire de ce nouvel espace un lieu végétalisé en coeur de bourg.

La commune a donc lancé une consultation de marché avec négociation, sur une grille de trois compétences : aménagement paysager, réglementation funéraire, voirie et réseaux divers. Après analyse des candidatures, le conseil municipal a retenu l'offre de maîtrise d'oeuvre du cabinet LAFABrique.

Le montant du marché s'élève à 23 750€ HT, réparti comme suit :

- **Tranche ferme : 20 750€ HT**
- **Suivi du paysage et de la biodiversité : 2 000€ HT**
- **Aide à la rédaction du règlement du cimetière : 1 000€ HT**

Le site retenu pour la création de l'extension se situe :

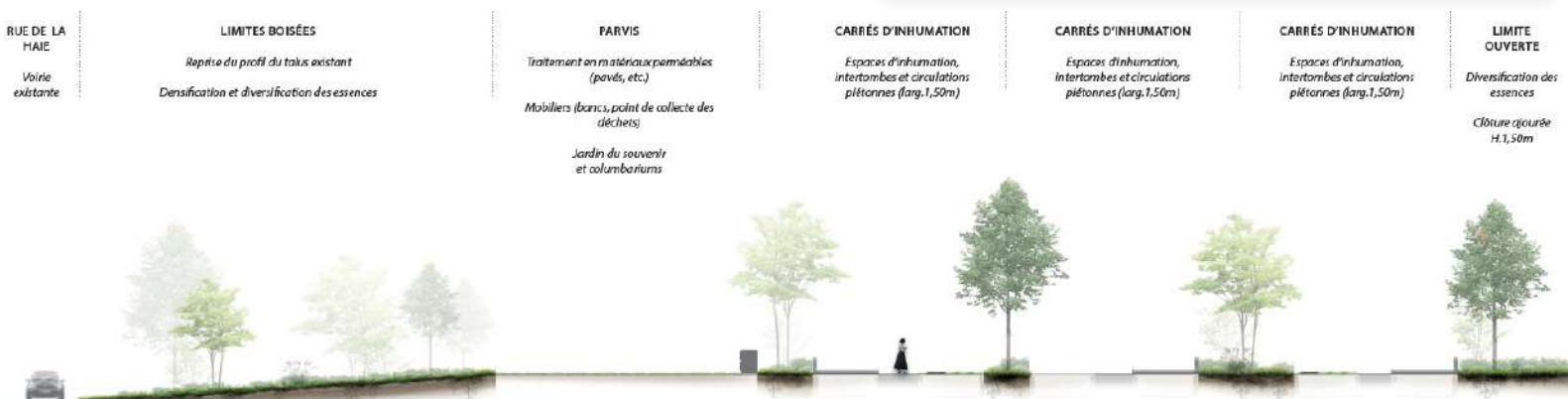
- **En dehors de toute zone humide et non prédisposée à la présence de remontées de nappe**
- **Au coeur d'une des plus grandes opérations militaires de la Seconde Guerre Mondiale (l'église provisoire s'y situait)**
- **Sur un emplacement réservé pour équipement public (Plan Local d'Urbanisme)**
- **En prolongement de la rue interface, dite rue de la Haie**



Un scénario d'aménagement proposé par le cabinet LA FABrique :

Un axe central viaire et piétonnier pourra offrir des espaces de liaison entre la rue de la Cabine et les espaces d'inhumations, et sera en lien direct avec les accès du cimetière existant.

Pour les espaces d'inhumation, des allées paysagères pourront être accompagnées de haies vives rappelant les haies bocagères



La Fibre est disponible sur Thèreval

Plus d'un habitant sur 2 est raccordé à la fibre optique !

Depuis mi-septembre 2022, sur la commune, ce sont plus de 600 logements et entreprises éligibles à la fibre optique.

A l'heure d'une vie quotidienne de plus en plus numérique et de la digitalisation des entreprises, le très haut débit devient essentiel voire stratégique. C'est pourquoi, l'arrivée de la fibre optique est la solution adaptée pour répondre aux usages numériques du quotidien.

Les particuliers en ont besoin pour télé-travailler, accéder à tous les services administratifs, se former (e-éducation), se soigner, maintenir des relations sociales, se divertir (films, streaming, jeu en ligne...).



Déploiement

Depuis 2014, le Très Haut Débit arrive progressivement dans le département de la Manche grâce à l'action publique du Syndicat Mixte Manche Numérique, de la Région Normandie, du Département de la Manche, des 8 intercommunalités de la Manche et au soutien de l'État et de l'Union Européenne.

Manche Fibre a pour mission d'exploiter, maintenir et commercialiser le réseau fibre.

La construction des dernières prises optiques, au nord-ouest de Thèreval est prévue sur 2025. Ce nouveau déploiement permettra à plus de 400 foyers d'accéder à une connexion très haut débit grâce à un abonnement en fibre optique.



> Testez votre éligibilité sur manche-fibre.fr/eligibilite

Rendez-vous sur manche-fibre.fr



Comment obtenir la fibre ?

01 Prochainement, tous les utilisateurs, tant grand public, que collectivités et entreprises devront migrer d'une offre ADSL classique vers une offre fibre optique.

Bonne nouvelle ! La fibre est disponible dans votre commune.

Il vous suffit de tester votre éligibilité sur le site : www.manche-fibre.fr/eligibilite

Vous êtes éligible ? Bonne nouvelle !

02 Contactez votre opérateur et demandez-lui de migrer vers une offre fibre !

ou Choisissez un opérateur présent sur le réseau Manche Fibre : 

03 Souscrivez un abonnement auprès de ce dernier, Laissez-vous guider par votre opérateur. Convenez d'un rendez-vous avec lui afin qu'un technicien procède au raccordement fibre de votre domicile.

Un problème rencontré, comment procéder ?

Pour toute panne réseau, problème de câblage ou de raccordement final, il convient de contacter directement votre opérateur. Celui-ci doit faire le nécessaire pour répondre à votre besoin. L'opérateur commercial remontera la demande à Manche Fibre si cela est nécessaire.

Toutefois, si vous n'obtenez pas la réponse à votre interrogation, vous pouvez remplir le formulaire de contact disponible sur le site de Manche Fibre (avec le n° du ticket incident délivré par votre opérateur).

Comment préparer son raccordement ?

Une fois le rendez-vous d'installation programmé, un technicien se chargera des travaux de raccordement. La fibre sera alors posée en parallèle de votre fil téléphonique actuel.

Si possible, assurez-vous que le fourreau soit disponible et exploitable pour éviter un échec de raccordement. Rassurez-vous, l'esthétique de votre logement sera préservée.



> Téléchargez la fiche pratique pour bien préparer le raccordement à la fibre de votre domicile.

? Pour toute problématique liée au raccordement de votre logement ou à votre équipement Internet, votre unique interlocuteur est votre opérateur.

Manche Fibre a mis en place un site internet sur lequel vous pouvez retrouver toutes les informations utiles concernant le réseau fibre du département : foire aux questions, documents pratiques et formulaires de contact.

TRI FACILE : NOUVELLE TARIFICATION EN 2023



À partir du 1er janvier 2023, chaque usager du service de collecte des ordures ménagères du territoire de l'Agglo se verra facturer une redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitatives (REOMI).

Celle-ci remplacera intégralement la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) payée aujourd'hui à travers l'impôt foncier et la redevance pour les habitants de l'ex-communauté de communes de Canisy. La nouvelle redevance prendra la forme d'une facture.

Ainsi le montant payé sera dorénavant en fonction du service proposé et utilisé.

VOTRE REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE COMPRENDRA :

UNE PART FIXE QUE JE PAIE QUELLE QUE SOIT MON UTILISATION DU SERVICE QUI COMPREND :

- Les 12 levées annuelles de mon bac gris ou ma dotation de rouleaux de sacs rouges ou mes 36 accès aux colonnes d'apport volontaire (en fonction de ma situation)
- La totalité des levées de mon bac jaune (ou de mes sacs jaunes)
- Le matériel, la prévention, la communication, le traitement et la valorisation de mes déchets, l'accès aux déchèteries...

UNE PART VARIABLE INCITATIVE, QUE JE DEVRAI PAYER SI J'UTILISE LE SERVICE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES AU-DELÀ DE CE QUI EST INCLUS DANS MA PART FIXE.

- C'est la part incitative. C'est le coût des levées de mon bac gris au-delà des 12 levées déjà incluses ou le nombre de sacs rouges complémentaires achetés ou le nombre d'accès aux colonnes d'apport volontaire au-delà des 36 déjà compris.

QUAND ET COMMENT JE PAIE ?

1 facture

1 fois/an : en janvier de l'année n+1 pour la gestion des déchets de l'année n.

(Je recevrai ma 1ère facture de REOMi en janvier 2024 pour l'utilisation du service de l'année 2023)

Mensualisation possible : gratuite, prélèvement en 10 fois sans frais.

(Je peux demander la mensualisation dès mars 2023. J'aurai 10 mensualités de mars à novembre et en février 2024 la dernière mensualité et la part variable si j'en ai une).

1 adresse à retenir : « mes démarches en ligne »
sur saint-lo-agglo.fr pour toutes les demandes :
prélèvement automatique, mensualisation, changement
de situation



COMBIEN JE PAIE ?

J'AI DES BACS INDIVIDUELS OU DES SACS PRÉPAYÉS

Part fixe annuelle		Part variable incitative	
Zones de collecte 1 fois par semaine*	Zone de collecte 1 fois tous les 15 jours	Bac gris Coût par levée supplémentaire au-delà des 12 levées	Sac rouge Achat d'un rouleau supplémentaire de sacs rouges (26 sacs de 30L)
Bac gris 120L ou 2 rouleaux de sacs rouges : 250€	Bac gris 120L ou 2 rouleaux de sacs rouges : 230€	120L : 4.10€	24.60€
Bac gris 240L ou 4 rouleaux de sacs rouges : 320€	Bac gris 240L ou 4 rouleaux de sacs rouges : 300€	240L : 7.70€	
Bac gris 360L ou 6 rouleaux de sacs rouges : 384€	Bac gris 240L ou 4 rouleaux de sacs rouges : 364€	360L : 10.80€	

JE DÉPENDS DE COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE

Part fixe annuelle**	Part variable incitative**
Je dispose d'un badge et je peux effectuer 36 apports en colonne d'apport grise (ordures ménagères)	A partir du 37ème apport à la colonne grise, je paie une variable de 1.36€/apport

JE DÉPENDS DE BACS COLLECTIFS

Part fixe annuelle**	Part variable incitative**
J'habite dans une zone fortement agglomérée collectée 1 fois par semaine : je paie 250€	Les éventuelles levées des bacs collectifs supplémentaires seront répercutées dans les charges de copropriété
J'habite dans une autre zone du territoire collectée 1 fois tous les 15 jours : je paie 230€	

*zones fortement agglomérées : Saint-Lô, Agneaux, Saint-Georges-Montcocq, Torigni-sur-Vire et Saint-Amand

** En fonction des cas, le montant sera à régler à Saint-Lô Agglo, au bailleur ou au syndic.

LES BONS GESTES

- Je trie pour optimiser la valorisation des déchets.
- Je sors mon bac ou sac la veille au soir de la collecte.
- Je ne dépose pas de sacs poubelles au pied des colonnes ou à tout autre endroit du domaine public sous peine d'amende.

À NOTER

Vous n'avez pas encore été dotés de solution pour la gestion de vos déchets : bacs, sacs rouges ou badges d'accès aux colonnes d'apport volontaire?

Contactez la Direction cadre de vie et collecte des déchets de Saint-Lô Agglo au 0800 710 775 (appel et service gratuits) ou faites vos démarches directement sur les téléservices : mesdemarches.saint-lo-agglo.fr

Pour les usagers disposant du service de ramassage en porte-à-porte des déchets verts, celui-ci devient un service optionnel payant à compter du 1er janvier 2023 et il convient de vous inscrire

088 710 775

EN 2023, LE PASS DÉCHÈTERIE DEVIENT OBLIGATOIRE

Le Point Fort Environnement exploite un réseau de déchèteries. En 2021, plus de 400 000 véhicules se sont rendus sur les déchèteries, générant environ 50 000 tonnes de déchets à traiter.

Le 7 octobre 2022 a été délibérée la mise en place d'un PASS DÉCHÈTERIE pour les 11 sites exploités par le Point Fort Environnement en 2023.

Ce PASS DÉCHÈTERIE donnera accès, pour chaque foyer, à 18 passages par année civile, et devra être présenté au gardien à chaque venue dans l'une des déchèterie du syndicat mixte.

L'OBJECTIF DE CE PASS DÉCHÈTERIE EST DE :

- Réserver l'accès aux seuls habitants du territoire couvert par le Point Fort Environnement
- Inciter au regroupement des apports, pour limiter le flux de circulation et préserver la sécurité sur les déchèteries
- Renforcer le conseil à l'usager, la valorisation des déchets et la sensibilisation à la réduction des déchets
- Limiter l'impact financier et environnemental de nos déchets

Ce PASS DÉCHÈTERIE concernera tous les usagers des déchèteries : particuliers, professionnels (tous corps de métier), associations, communes et communautés de communes, avec des modalités spécifiques.

Le PASS DÉCHÈTERIE sera prioritairement dématérialisé, en s'inscrivant sur le site du Point Fort Environnement, et en recevant un QR code à présenter (sur smartphone ou papier).

Possibilité, sur demande écrite au Point Fort Environnement, d'obtenir une carte physique.

HABITAT : DÉFI ZÉRO LOGEMENT VACANT

En mai 2020, Saint-Lô Agglo lançait une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur toutes les communes de l'agglomération pour les 5 années à venir.

Cette opération est renforcée par une opération de revitalisation du centre-ville de Saint-Lô (dans le cadre du dispositif national Action Coeur de Ville) et par la mise en place de primes « Défi Zéro logement vacant » pour soutenir l'acquisition-réhabilitation de logements dégradés vacants depuis plus de 2 ans dans les centres-villes et centres-bourgs.

Saint-Lô Agglo a mis en place 2 aides « Défi Zéro logement vacant » :

- 3 000 à 15 000 € d'aide à l'acquisition rénovation
- 5 000 € pour la remise en location

Les propriétaires de logements vacants depuis + de 2 ans peuvent contacter le service Habitat de Saint-Lô Agglo pour bénéficier de conseils qu'il s'agisse de vendre le bien ou d'envisager une réhabilitation pour l'habiter ou le louer en tant que résidence principale.

> CITOYENNETÉ

BAFA

UNE AIDE COMMUNALE EXCEPTIONNELLE POUR LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

Les jeunes habitants de Thèreal âgés de 17 à 25 ans, quel que soit leur statut, peuvent bénéficier d'une aide pour financer leur formation BAFA, après avoir présenté leurs dossiers et leurs motivations à la mairie. Le projet doit être présenté avant le début de la formation dans un dossier complet comprenant (une lettre motivée formulée par le jeune, une fiche de renseignements, une convention d'engagement, un relevé d'identité bancaire du jeune, des parents ou de l'organisme de formation).



La commune s'engage à prendre en charge financièrement une partie du coût de la formation des jeunes candidat(e)s à hauteur de 40 % du coût total de la formation (sur présentation de la facture), avec un plafond de 250€ pour la phase 1 et 150€ pour la phase 3.



COMPLÉMENTAIRES SANTÉ

UNE CONVENTION EXISTE ENTRE LA COMMUNE DE THÈREAL ET LES ASSUREURS LOCAUX

Sur proposition du CCAS, la commune de Thèreal a signé le 28 septembre 2021 une convention avec les deux organismes d'assurance AXA France et Groupama. Cette convention permet de faciliter l'accès à une complémentaire santé pour tous, à des tarifs préférentiels. Le Maire rappelle que "cela ne représente aucun investissement financier pour la commune.

A ce jour, AXA France et Groupama propose cette opportunité, mais la démarche reste ouverte à d'autres organismes mutualistes.



ENCORE DES DÉCHETS... TROP DE DÉCHETS SAUVAGES...

A l'heure où les collectivités en appellent à la conscience collective et citoyenne de chacun dans la gestion des déchets et à la préservation des espaces naturels, de trop nombreux dépôts sauvages sont découverts sur notre territoire...

Responsabilisons-nous, pour le bien-être de toutes et tous!

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES!

➤ DANS LES COURS D'ÉCOLES

UNE NOUVELLE APPLICATION POUR GÉRER LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

La commune de Thèreval va informatiser les services en lien avec les enfants, et tout spécialement les garderies et des cantines des deux groupes scolaires.

Le portail parents, qui sera accessible 24h/24, est un service gratuit de la mairie de Thèreval. Vous pourrez accéder via internet, à un espace sécurisé et personnalisé, afin de gérer vos démarches. Vous pourrez :

- **Mettre à jour votre dossier**
- **Réserver les prestations en ligne**
- **Échanger avec votre collectivité**
- **Vous informer sur l'actualité et l'activité des services**



Pour éviter ça... La solution 3D Ouest

LA CHAPELLE ENJUGER

UN PROJET À L'EHPAD DES HORTENSIAS DE MARIGNY.

Les enfants de l'école, à la rencontre des résidents de l'EHPAD, jeudi 15 décembre



Avec le soutien de la mairie de Thèreval, toute l'école de la Chapelle Enjuger a rendu visite aux résidents des Hortensias de Marigny pour leur souhaiter un Joyeux Noël en musique: chaque classe a pu interpréter des chants, des récitations et un morceau de percussions.

Les résidents avaient préparé un copieux goûter pour remercier les enfants, un chaleureux moment de partage.

HÉBÉCREVON

ASSOCIATION USEP ÉCOLE HÉBÉCREVON

L'USEP est une association sportive qui permet aux enfants du CE2 au CM2 de découvrir différentes activités sportives durant l'année et de partager ces activités avec d'autres écoles. Ces rencontres ont lieu les mercredis après-midis (10/12 rencontres).

25 élèves sont inscrits : 7 CE2, 6 CM1, 12 CM2.

La première rencontre a eu lieu le 21 septembre à Pont Hébert : balle au capitaine et/ou football , 17 usépiens ont participé.

La seconde rencontre s'est déroulée le 16 novembre à Marigny : hockey, 21 usépiens ont découvert cette activité.



Merci à tous les parents et grand-parents qui nous accompagnent lors ces rencontres.

Le 14 décembre a eu lieu une dernière sensibilisation aux handicaps.

COMPTE-RENDU DE L'EXPOSITION « JE MANGE DONC JE SUIS »

“Le lundi 26 septembre 2022, nous sommes allés à Saint-Lô, au Pôle Agglo avec la classe de CM1-CM2, pour voir une exposition sur l'alimentation.

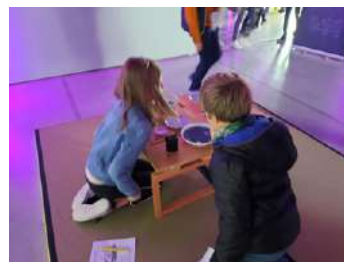
Nous avons commencé par regarder une vidéo documentaire sur les types d'alimentation en fonction des cultures et des pays : bœuf, foie gras, insectes, cheval ...

Ensuite, nous avons pu observer différentes manières de cuisiner, différentes manières de manger (table pour manger à la japonaise), des ustensiles de cuisine, l'évolution des emballages (bouteilles) selon les époques.

Plusieurs tablettes interactives ou vidéos étaient à notre disposition pour nous renseigner sur l'art de manger à la française, sur les produits locaux et de saison ou encore sur l'évolution des émissions culinaires à la télévision.

Enfin, un livret de jeux et un stylo nous ont été offert. Nous avons pu le compléter tous ensemble au fur et à mesure de notre visite. De plus, nous sommes tous rentrés avec une carte à semer.”

Texte écrit par les CE2-CM1



ÉCOLE ET CINÉMA

Cette année, les élèves d'Hébécrevon du CP au CM2 participent à l'opération Ecole et Cinéma.

Mardi 15 novembre, les CP-CE1, CE2-CM1 sont allés au cinéma pour voir le premier film de l'année : Un conte peut en cacher un autre. Les CM1-CM2 sont allés voir Le magicien d'Oz.

DÉCOUVERTE DES ÉCHECS

Jeudi 23 novembre, les élèves d'Hébécrevon, du CP au CM2, ont pu découvrir le jeu d'échecs lors de la première séance du projet avec Véronique, animatrice du Club d'échecs d'Agneaux.



CYCLE NATATION

Objet : Apprentissage de la natation

Date : octobre à novembre 2022

Lieu : la piscine de St-Lô

les concernés : CE2-CM1-CM2 d'Hébécrevon

La natation est un sport obligatoire à l'école. C'est un savoir-faire important pour le quotidien. Nous avons passé huit séances de trente-cinq minutes. Les maîtres-nageurs et les enseignantes nous proposaient des ateliers pour apprendre le crawl. Il y avait des jeux de temps en temps et nous avons accès au toboggan à la dernière séance, après l'évaluation.

Les CM2 ont passé un test obligatoire : le « savoir-nager ».

LES ASSOCIATIONS

L'ASA DU BOCAGE

RÉSERVEZ VOS WEEK-ENDS POUR LES COURSES DE CÔTE 2023!

- 25 et 26 mars : course régionales
- 12 13 14 mai : course nationale des Teurses



Remise des prix aux vainqueurs, mai 2022



ASSOCIATION «AU PETIT BONHEUR»

Après deux ans de sommeil dû au COVID, l'Association "Au petit bonheur" s'est réveillée après l'élection d'un nouveau bureau. Seize assistantes maternelles (46 enfants) se sont réunies le 18 novembre dernier pour un atelier sur le thème de l'automne à la salle de La Chapelle Enjurer.

LA TROUPE THÉÂTRALE D'HÉBÉCREVON

EST DE RETOUR SUR SCÈNE !

Rendez-vous à la salle du Triangle les :
 vendredi 20, samedi 21 janvier à 20h30
 dimanche 22 janvier à 14h30
 vendredi 27, samedi 28 janvier à 20h30

📞 RÉSERVATIONS : 06 88 09 94 72 OU 02 33 57 96 98

Tarifs :

adultes : 6,50 €

enfants de 6 à 12 ans : 3 €

gratuit pour les moins de 6 ans



UNE SAISON SPORTIVE AVEC LA DYNAMIQUE CHAPELaise

L'association La Dynamique Chapelaise, présidée par Angelique Paris, a repris les cours de Gym. Cette activité regroupe une multitude de disciplines comme le cardio, le fitness, le tabata, la musculation...

UN BON MOYEN POUR RESTER EN FORME !

Pour cette 9ème année, 45 adhérents se sont répartis sur deux cours :

- le mardi à 10h45 (seniors)
- le jeudi à 20h

Un grand merci à Patricia, notre excellente animatrice pour ses cours toujours rythmés par la bonne ambiance.

REJOIGNEZ NOUS !



Une nouvelle saison dynamique !

UCA THÈREVAL

Cette année L'UCA organise sa quinzaine des commerçants et des artisans du 12 au 31 décembre 2022.

Le tirage au sort a eu lieu au Château de la Roque le 6 janvier 2023 à partir de 19h30, suivi d'un moment de partage autour d'un verre.

De nombreux lots ont été gagnés, notamment un séjour pour 2 au Puy du Fou, des 1/4 de cochon, des repas Ô commerce, et bien d'autres lots.

L'UCA vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

CONCOURS DES JARDINS ET MAISONS FLEURIS

LES GAGNANTS DE L'ANNEE 2022 (LA CHAPELLE-ENJUGER - HÉBÈCREVON)

BALCON, FENÊTRES ET TERRASSE

- 1^{er} HEBERT Andrée et Dominique
- 2^{ème} MESLIN Gisèle
- 3^{ème} DESVALLEES Michel
- 4^{ème} ESPACE LEO KANER
CONSTANTIN Nelly

JARDINS DE MOINS DE 500M²

- 1^{er} LEMASSON Gisèle
- 2^{ème} CHAPDELAIN Jean
- 3^{ème} SIMON Paulette
- 4^{ème} ROGER Aline
- 5^{ème} LAVALLEY Christine
- 6^{ème} GABRIEL Jean

JARDIN DE DE 500M² A 1000M²

- 1^{er} FLEURY Fernand
- 2^{ème} JOUIN Francine
- 3^{ème} COURTOIS Antoinette

JARDINS DE PLUS DE 1000M²

- 1^{er} LOUIS Béatrice
JORET Marie-Claude
JACQUELINE Alain
- 4^{ème} HEBERT Régine
- 5^{ème} HOUSSET Louis
- 6^{ème} MANGON Alain
- 7^{ème} VILQUIN Jean-Marc
- 8^{ème} LECONARDEL Agnès

COMMERCES

- 1^{er} TURPIN Christelle

JARDINS

- 1^{er} JACQUELINE Alain
- 2^{ème} HEBERT Régine
- 3^{ème} RENEE Gilbert
- 4^{ème} PAIN Pierre
- 5^{ème} LAVALEY Christine
- 6^{ème} VILQUIN Jean-Marc

LES CHATS D'HÉBÈC'

LES CHATS D'HÉBÈC' SOUFFLENT LEUR 1ÈRE BOUGIE.



C'est l'occasion de faire un bilan pour l'association de protection des chats errants de Thèreal, qui a tenu sa première assemblée générale le 25 novembre. Grâce aux 20 bénévoles actifs qui ont rejoint l'association, ce sont près de 70 chats qui ont bénéficié d'une prise en charge complète : stérilisation, identification, vaccination... et si possible, adoption après un parcours de sociabilisation au sein de l'une des 12 familles d'accueil.

Les Chats d'Hébèc' remercient la mairie de Thèreal, qui par son exemple a contribué à sensibiliser les mairies de Pont-Hébert et Agneaux, qui viennent elles aussi de conventionner avec 30 Millions d'Amis.

Toujours à la recherche de bonnes volontés : dons, familles d'accueil et bénévoles sont les bienvenus ! (Association reconnue d'intérêt général, les dons donnent lieu à une réduction d'impôts)

📧 Coordonnées :

Page Facebook : Les Chats d'Hébèc'
leschatsdhebec@gmail.com

LES COPAINS D'ANTAN

UNE EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS RÉUSSIE

L'exposition de véhicules anciens du 4 septembre 2022 était l'événement à ne pas manquer cette saison ! Christophe Leclerc et le club des collectionneurs de véhicules anciens de Montsurvent ont pu présenter au public venu nombreux quelque 40 véhicules. Les copains d'antan remercient tous les bénévoles, commerçants, le groupe Wassa-Wassa, ses partenaires (SARL Depériers IMC Coutances et l'OVA), la mairie et les agents communaux de Thèreal.

Les adhésions sont ouvertes sur "Hello asso"

📧 + d'infos sur la page Facebook Copains d'antan
0628793998 (Nicolas Bourdier, Président de l'association)



COMITÉ D'ANIMATION DE L'ÉCOLE DE LA CHAPELLE ENJUGER

Le Comité d'animation de La Chapelle Enjuger a tenu son assemblée générale et peut compter douze membres cette année. Monsieur Guillaume Dubourg a été nommé trésorier en remplacement de Monsieur Arnaud Dubost (que nous remercions pour ses années passées au sein du Comité) sinon le bureau a été réélu à l'identique.



Le nouveau bureau du Comité d'animation

Plusieurs actions sont prévues toute au long de l'année:

vente de sapins, de chocolats et biscuits, chants des enfants suivi du marché de Noël le 16 décembre 2022, boom costumée le 3 mars 2023, vide-grenier le 16 avril 2023, une tombola courant mai et l'apéro concert/kermesse de l'école le 30 juin 2023.

En plus de notre participation à toutes les sorties scolaires, achats de livres/jouets etc... il a été décidé d'octroyer la somme de 200€ à chaque maîtresse ainsi qu'à la garderie, à dépenser selon leurs besoins.

N'hésitez pas à nous rejoindre en qualité de bénévoles ou à venir faire un tour à nos différentes manifestations et à nous suivre sur le page facebook « Comité d'Animation Ecole de La Chapelle Enjuger ». Nous rappelons que tous les bénéfices servent pour les futures sorties scolaires des enfants et/ou l'achat de matériel.

MERCI À TOUS LES PARENTS ET LEUR FAMILLE POUR LEUR MOBILISATION LORS DE NOS DIFFÉRENTES ACTIVITÉS.

Mme LEPINGARD, La Présidente.

APE HÉBÉCREVON



Vendredi 9 décembre, marché de Noël proposé par l'APE d'Hébécrevon

Il était une fois une Association de parents d'élèves dans une petite école qui se refait une beauté.

Une quinzaine de parents actifs qui se réunissent autour d'une table pour échanger sur les actions qui peuvent être mises en place durant l'année. L'association permet le financement des sorties, d'activités, de projets. Durant l'année 2022, 2023, afin de récolter les fonds nécessaires, l'APE organise le marché de Noël lors de la soirée du comité des fêtes le 9 décembre. Ventes d'objets de Noël créés par nos enfants et les parents artistes de l'APE.

D'autres actions sont prévues, La vente du mois de Novembre, Tote Bag avec les dessins des enfants sur le thème du cirque. Les grilles de Pâques seront distribuées le 10 février pour une restitution le 10 mars et la distribution des grands gagnants le 7 avril. Le carnaval reviendra également cette année en date du vendredi 10 mars 2023. Une randonnée pédestre / vélo aura lieu sur un dimanche du mois de Mai.

Et pour finir l'année en beauté, une troupe de cirque viendra installer son chapiteau. Les enfants feront une représentation après 2 semaines de travail acharné dans ce décor de funambule. Un beau projet organisé par l'école, mais qui ne verrait pas le jour sans la mobilisation des membres de cette association.

Et pour récompenser ces petits acrobates, une soirée grillades le vendredi 30 Juin après le spectacle. Un moment de convivialité pour réunir petits et grands.

Une page Facebook a été ouverte, vous pouvez y laisser vos idées, vos remarques et surtout partager. APE Ecole d'Hébécrevon.

MERCI À TOUS POUR VOTRE INVESTISSEMENT. L'APE RECHERCHE TOUJOURS DES MEMBRES. NOS ENFANTS ONT BESOIN DE NOUS.



VERTHA

VERTHA LUTTE TOUJOURS CONTRE LE CONTOURNEMENT DE ST-GILLES ET NOTAMMENT POUR LA PROTECTION DU BOIS DE MINGREY.

Le 11 février, VERTHA organisera une activité ludique technique et pédagogique en direction des enfants de notre commune mais également des enfants des alentours. Le but étant lors de l'activité de provoquer et d'inciter les échanges autour de la question du respect de l'environnement, de continuer à les sensibiliser sur la mise en péril de notre planète. Cette rencontre se déroulera de façon ludique au travers de la fabrication d'un nichoir, symbole de l'attention portée à notre environnement.

Chaque enfant sera parrainé par un élu local (conseiller municipal, départemental, régional).

Nous vous invitons donc à prendre contact avec nous pour vous inscrire à cette action soit par voie postale, soit par mail dès que possible et quoiqu'il arrive avant le 27 janvier 2023.

✉ vertha@laposte.net

BOUILLONNANT VALTHÈRE

Après une très belle année 2022, riche et constructive, toute l'équipe du Bouillonnant Valthère pour présente ses meilleurs vœux en ce début d'année 2023. Nous espérons vous retrouver très prochainement lors de nos manifestations que nous vous présentons.

➤ Premier rdv de l'année le mercredi 1^{er} mars avec notre AG. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour mieux connaître le Bouillonnant Valthère, sa philosophie et ses actions.

➤ Le dimanche 19 mars on se retrouve pour une journée cuisson et chantier participatif dans le cadre de la manifestation régionale Chantiers Communs / mois de l'Architecture en Normandie 2023. Ce sera l'occasion de participer à la mise en œuvre d'un mur en terre et/ou de venir cuire vos pains, viennoiseries et autres plats mijotés.

RDV stade Joëlle Villain : à 10h pour le chantier et 11h pour la cuisson. L'événement étant relayé à l'échelle régionale, nous vous conseillons de vous inscrire au 06 37 79 07 98. Possibilité de venir à la journée ou demi-journée, prévoir un pique-nique.

➤ Notre chantier participatif, Pleins Feux, viendra s'inviter en juillet dans la commune pour une seconde fois. Nous poursuivrons les aménagements autour du four à pain en compagnie d'une très dynamique équipe composée de l'émblématique architecte Kinya Maruyama et du collectif TERR'O. Pour rappel ce projet participatif et convivial est ouvert à tou.te.s et ne nécessite aucune aptitude particulière, juste l'envie de se retrouver pour bricoler ensemble.

Une nouvelle façon d'occuper son été en mode productif et collectif. Nous vous redonnerons ultérieurement plus de renseignements.

➤ Et pour ceux qui auraient zappé l'info, nous proposons une cuisson au feu de bois le 3^{ème} dimanche du mois.

Vous pouvez venir cuire vos pains, brioches, teurgoules et autres plats à mijoter, rdv à 11h sur la stade Joëlle Villain. Nous vous redonnons les prochaines dates :

dimanche 15 janvier

dimanche 19 février

dimanche 19 mars

dimanche 16 avril

dimanche 21 mai

dimanche 18 juin

dimanche 16 juillet



Afin de nous améliorer et d'apprendre toujours plus, nous organiserons au printemps un stage avec un boulanger pour apprendre à faire son pain !

✉ En attendant de nous retrouver, vous pouvez suivre notre actualité ou découvrir nos actions passées sur Facebook et Instagram et si vous désirez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06 37 79 07 98.



➤ PAGE CULTURE



TROIS BONNES RAISONS DE VENIR À LA MÉDIATHÈQUE

➤ Il y a toujours des nouveautés à découvrir. Nous avons profité de la rentrée littéraire de septembre pour acquérir une trentaine de nouveaux titres : des auteurs célèbres comme Franck Thilliez ou Mélissa Da Costa, mais aussi de moins connus qui méritent d'être découverts (si vous êtes adeptes de romans policiers, lisez par exemple *L'illusion du mal* de Piergiorgio Pulixi).

➤ Vous pensez ne pas trouver le titre que vous cherchez ? Grâce à notre partenariat avec la bibliothèque départementale, nous pourrions certainement vous le procurer. Il suffit d'un peu de patience. Chaque mois, une navette nous apporte les livres ou CD que nous avons demandés.

➤ C'est un endroit convivial, où vous pouvez simplement venir vous détendre en lisant Ouest-France du jour, en feuilletant un magazine, en discutant des nouveautés...

CÉLINE VAULTIER, ET L'ÉQUIPE DE
LA MÉDIATHÈQUE



1. L'atelier créatif se réunit tous les lundis à la médiathèque, de 15h à 17h.

2. Comme chaque année, la médiathèque a exposé des fruits et légumes d'automne fournis par l'association des Jardiniers Amateurs de la Manche.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi de 16h à 19h

Mercredi de 9h30 à 12h30

Jeudi de 16h à 19h

Samedi de 10h30 à 12h30

Vous pouvez emprunter jusqu'à 4 documents pour 4 semaines (sauf les nouveautés empruntables 2 semaines pour que tout le monde puisse en profiter rapidement), et c'est gratuit !

LES PROCHAINS SPECTACLES À THÈREVAL

La programmation culturelle se poursuit à Thèreval. Cette année, la commune vous propose :

DU THÉÂTRE : « COW BOY OU INDIEN ? » PAR LA COMPAGNIE « DÉJÀ »

Samedi 1er avril, 20h30 à l'espace culturel Le Triangle
Aujourd'hui, qu'est-ce qui réunit Martin et Benoit Fournier ? Ils sont frères, c'est tout, et c'est déjà trop ! Devenus adultes, ils traînent avec eux les traces indélébiles de l'enfance et les promesses qu'elle n'a pas tenues. Une fresque théâtrale qui convoque à la fois l'émotion et l'idiotie, l'absurde et le grinçant, la tendresse et la cruauté.



DE LA MUSIQUE DU MONDE : « BAHIA », ANA CARLA MAZA

Samedi 15 avril, 20h30 à l'église de La Chapelle Enjager

Ana Carla Maza, chanteuse et violoncelliste virtuose, signe les compositions de son nouvel album « Bahia », hommage au quartier Bahia de La Havane, Cuba où elle est née il y a 26 ans. Avec l'Album « Bahia » Ana Carla Maza crée un univers musical ouvert alliant jazz, musique classique et couleurs de l'Amérique latine où les rythmes comme le Tango, le Huayno, le Son Cubain ou la Bossa Nova se rassemblent pour dessiner un monde de liberté, de sensibilité et d'espoir.



LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par le comité des fêtes d'Hébécrevon
Vendredi 16 juin, à partir de 20h, Place Émile Letribot,
Restauration sur place

LES INFOS DE DERNIÈRE MINUTE



CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION À PARTIR DU 19 JANVIER 2023



DES CHIFFRES POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

UTILE POUR VOUS

Prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer... le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

UTILE POUR LES COMMUNES ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

Des chiffres du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

UTILE POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

THÈREVAL PRÉSENTE SES AGENTS RECENSEURS 2023

4 agents recenseurs sur 5 secteurs de Thèreval vous rencontreront :
De gauche à droite : Malory Goherel, Marie Martin, Adeline Legailard, Camille Leconte

